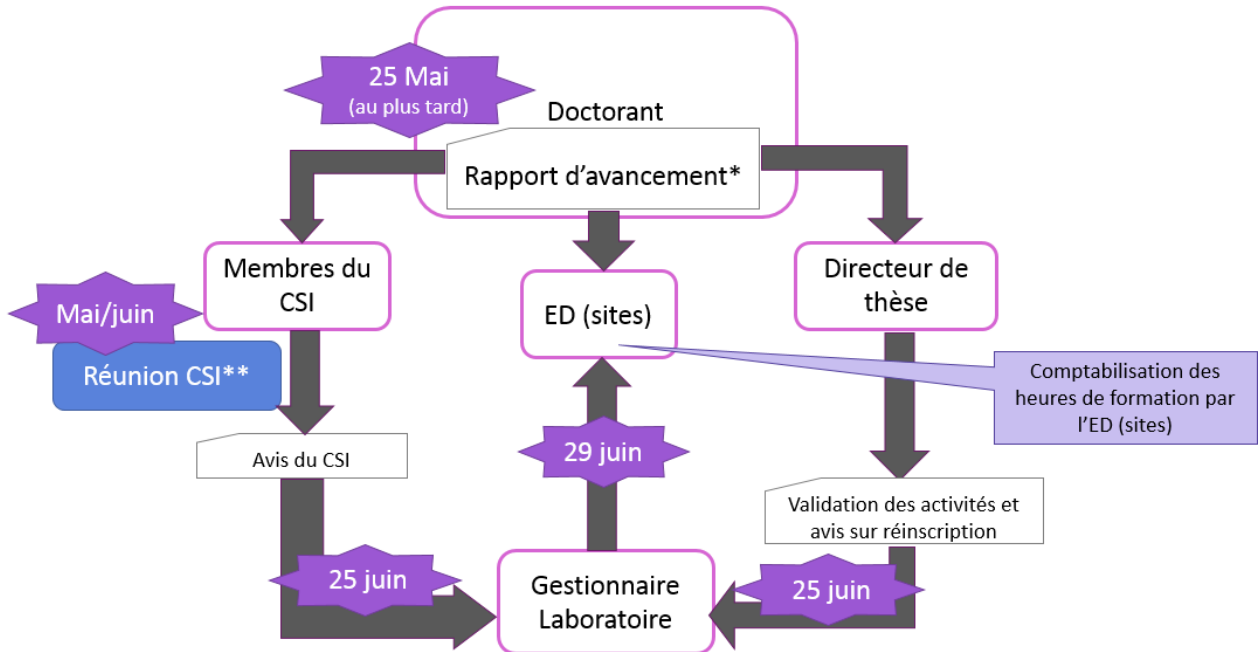


# PROCEDURE CSI



\*Le rapport d'avancement comprend un état d'avancement des travaux et les perspectives de recherche ainsi que le tableau récapitulatif des activités

\*\*Le CSI est organisé par le doctorant en concertation avec le(s) directeur(s) de thèse

## L'école doctorale accepte les signatures électroniques

### Doctorant

- 1) Pour le **25 mai** au plus tard (ou minimum 1 semaine avant votre CSI) :  
Envoyer Rapport d'Avancement\*
    - aux Membres du CSI
    - À votre Directeur de Thèse
    - à votre gestionnaire de site de l'ED
  - 2) Planifier sa réunion CSI courant **avril/mai**
  - 3) Courant **Mai/Juin** : organiser réunion avec membres du CSI en concertation avec votre / vos directeur(s) de thèse
- \*Le rapport d'avancement comprend un état d'avancement des travaux et les perspectives de recherche ainsi que le tableau récapitulatif des activités

### Membres du CSI

- 1) Participer à la réunion CSI courant **Mai/Juin**
- 2) Pour le **25 juin** au plus tard, envoyer votre avis au gestionnaire de laboratoire

### Directeur de thèse

- Pour le **25 juin** au plus tard,
- valider le tableau récapitulatif des activités réalisées
  - Envoyer votre avis sur la réinscription au gestionnaire de laboratoire

### Gestionnaire Laboratoire

Réception des avis des CSIs et des directeurs de thèse au **25 juin** au plus tard

Pour le **29 juin** au plus tard, transmettre les avis des CSI signés du directeur d'unité au gestionnaire de site de l'ED

### ED (sites)

- Réception des rapports d'avancement **au 25 mai** au plus tard
- Comptabilisation des heures de formation
- Réception des avis des directeurs de thèse et des CSI pour le **29 juin**
- Procédure de réinscription